

PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 4 SEPTEMBRE 2018

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 4 septembre 2018 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sont présents les Conseillers(ère) Teddy Chiasson, Danielle Lamontagne, Sylvain Lavoie, Roger Heath, Fernando Sanchez et Anthony Laroche, formant quorum sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 20h10 par la Mairesse Françoise Bouchard.

2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-09-04/123

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

2018-09-04/124

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 6 août 2018.

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

2018-09-04/125

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'août et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

PROCÈS VERBAUX

6.0 RAPPORTS

6.1 Comités externes :

- 1) MRC :
 - Dépôt du nouveau rôle d'évaluation le 15 octobre pour Dixville.
- 2) Incendies :
 - Rien à signaler.
- 3) Régie des déchets :
 - Rien à signaler.
- 4) TCCC :
 - Rien à signaler.
- 5) Coopérative de solidarité :
 - Suivi et rencontre avec Martin Saindon et Louis Bourque.
- 6) Comité famille et aînés :
 - Réunion lundi 10 septembre.

6.2 Services internes :

- 1) Voirie, aqueduc, égout :
 - Rapport de l'inspecteur municipal : travaux chemin Parker et chemin Nadeau. Bris pompes aqueduc.
- 3) Loisirs
 - Préparation de la fête du village du 15 septembre.

6.3 Suivi des dossiers et rapport du directeur général :

- 1) SAE : rapport de fin d'année et rapport financier.
- 2) Piscine : rapport de fin d'année.
- 3) Travaux sur le chemin Parker et plaintes.
- 5) Suivi du projet de patinoire en béton.
- 6) Panneau indicateur de vitesse.
- 7) Suivi sur les avis d'infraction.

6.4 Rapport de la mairesse :

- 1) Rencontre avec Solange Masson le 6 septembre.
- 2) Rapport de Récup-Estrie.

7.0 TRÉSORERIE :

7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 7628 à 7664 inclusivement. Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 300 997.78\$.

PROCÈS-VERBAUX

7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

7.2.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RECHARGEMENT DE GRAVIER SUR LE CHEMIN CHAMBERLAIN

2018-09-04/127

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour recueillir des soumissions pour le projet de rechargement de gravier du chemin Chamberlain.

CONSIDÉRANT la subvention du PAARRM de 50 158\$ pour ce projet.

CONSIDÉRANT les offres avant taxes, des deux soumissionnaires suivants :

- Couillard Construction 52 080 \$
- Transport Marcel Morin 51 072 \$

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat à Transport Marcel Morin pour la somme de 51 072\$ plus taxes et d'effectuer une granulométrie pour s'assurer de la qualité du gravier. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

7.2.2 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RECHARGEMENT DE GRAVIER SUR LE CHEMIN NADEAU

2018-09-04/128

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur le SEAO pour le rechargement de gravier du chemin Nadeau.

CONSIDÉRANT que la majorité des coûts de ces travaux seront remboursés par la TECQ.

CONSIDÉRANT les offres avant taxes, des deux soumissionnaires suivants :

- Couillard Construction 102 600 \$
- Transport Marcel Morin 104 940 \$

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat de rechargement de gravier du chemin Nadeau à Couillard Construction pour la somme de 102 600\$ plus taxes et d'effectuer une granulométrie pour s'assurer de la qualité du gravier. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

PROCÈS VERBAUX

7.2.3 RÉSOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC.

2018-09-04/129

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

8.0 RÉSOLUTIONS

8.1 CHANGEMENT DE DATE POUR LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS D'OCTOBRE

2018-09-04/130

CONSIDÉRANT que le déclenchement des élections provinciales a eu lieu le 23 août dernier et que le vote aura lieu le 1^{er} octobre.

CONSIDÉRANT QU'un bureau de vote sera dans la salle municipale du conseil ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité de changer la date au calendrier des séances en reportant la séance du conseil au mardi 2 octobre.

8.2 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE MUNICIPALE-SCOLAIRE

2018-09-04/131

CONSIDÉRANT QUE l'entente municipale-scolaire doit être renouvelée ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire augmenter la location du gymnase à 15\$ de l'heure ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'accepter de renouveler l'entente proposée et d'autoriser le directeur général à signer la nouvelle entente municipale-scolaire.

8.3 ÉTUDE DE CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE ET PRÉINVENTAIRE DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

2018-09-04/132

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu au préalable le document par courriel ;

CONSIDÉRANT la présentation de cette étude par Mme Sylvie Masse tel que souhaité par les membres du conseil ;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité de prendre acte de l'étude de caractérisation paysagère et architecturale de Dixville. Cette étude sera disponible sur le site internet de la municipalité.

PROCÈS-VERBAUX

8.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2018-01 POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 320, CHEMIN PARKER

2018-09-04/133

Attendu que la demande vise la possibilité d'avoir trois accès à la voie publique pour un terrain à usage industriel alors que l'article 16.9.2 du règlement de zonage no 117 permet seulement une entrée simple par établissement industriel lorsque l'entrée n'est pas située à une intersection.

Attendu que l'entrée existante (entrée #1) sera utilisée comme stationnement et pour la circulation des véhicules d'urgences et de livraison, ainsi que pour la borne-fontaine.

Attendu qu'une des nouvelles entrées (entrée #2) sera utilisée seulement pour la circulation des véhicules lourds.

Attendu que la troisième entrée (entrée #3) servira seulement pour l'accès au stationnement des employés et à proximité du chemin.

Attendu qu'il est recommandé dans le rapport préparé par les assurances de l'entreprise de conserver les trois entrées ayant chacune leur utilité, pour des raisons de sécurité et de facilitation des déplacements.

Attendu que le CCU fait une recommandation **favorable au conseil municipal et accepte la demande** : soit de permettre au terrain du 320, chemin Parker trois accès à la voie publique pour un terrain à usage industriel et à suggérer la collaboration des propriétaires afin qu'ils reboisent la zone tampon entre leur terrain et le chemin Parker avec des arbres de types conifères.

En conséquence, il est proposé par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure tel que recommandé par le CCU.

8.5 APPEL D'OFFRES POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ULTIMES ET DES MATIÈRES COMPOSTABLES POUR 2019 À 2021.

2018-09-04/134

CONSIDÉRANT QUE le présent contrat se termine le 31 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du devis d'appel d'offres proposé par le directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à lancer un appel d'offres sur le SEAO et le publier dans le Crieur public, pour recueillir des soumissions pour l'enlèvement des déchets ultimes et des matières compostables pour 2019 à 2021. L'ouverture des soumissions se fera le 9 octobre.

PROCÈS VERBAUX

9.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

9.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 144 (2012) RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2018-09-04/135

Monsieur le Conseiller Sylvain Lavoie donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera soumis pour adoption, le règlement numéro 197-18 modifiant le règlement no. 144 (2012) relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

Dispense de lecture est également demandée étant donné que chaque membre du conseil a reçu copie du projet de règlement.

10.0 AFFAIRES NOUVELLES

10.1 OFFRE DE SERVICES DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE L'ESTRIE.

2018-09-04/136

Considérant l'offre de services de la SPA pour la protection et le contrôle des animaux sur le territoire de Dixville ;

Il est proposé par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'une durée de 5 ans au coût de 189.04\$ par mois et d'autoriser le directeur général à signer le contrat.

10.2 RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ

2018-09-04/137

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est dotée d'une Politique familiale et des aînés et que celle-ci vient à échéance;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Famille offre un Programme de soutien aux politiques familiales municipales auprès duquel il est possible d'obtenir du financement pour réaliser la démarche de renouvellement des politiques familiales et des aînés;

CONSIDÉRANT qu'il est possible pour ce projet que la MRC de Coaticook dépose une demande de financement conjointement avec les municipalités participantes de son territoire;

Il est proposé par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité :

- D'informer la MRC de Coaticook de la volonté de la Municipalité de réaliser une démarche de renouvellement de la politique familiale et des aînés;

PROCÈS-VERBAUX

- De demander à la MRC de déposer une demande de financement conjointe avec toutes les municipalités participantes;
- De confirmer que Madame Danielle Lamontagne est la responsable des questions famille et aînés (RQFA) de la Municipalité qui sera responsable de la démarche;

10.3 EMBAUCHE D'UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CONTRAT DE 6 MOIS)

2018-09-04/138

Considérant que le conseil désire développer plusieurs aspects de la municipalité qui pourront être bénéfiques pour l'ensemble des citoyens;

Considérant les possibilités d'aider le développement de la Coopérative de Solidarité, le développement résidentiel, le comité des loisirs et les activités possibles, le comité de développement local ainsi que le développement global de la municipalité;

Considérant que le conseil désire embaucher pour un contrat de six mois et évaluer par la suite les retombées;

Considérant la liste des tâches proposées;

Il est proposé par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à la majorité d'embaucher Monsieur Patrick Lajeunesse à titre d'Agent de développement local de la municipalité de Dixville, selon le contrat de travail proposé d'une durée de six mois à raison de 15 heures par semaine et d'un salaire horaire de 20\$.

Le Conseiller Fernando Sanchez enregistre sa dissidence.

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

PROCÈS VERBAUX



2018-09-04/139

12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 22h00.

Secrétaire-trésorier

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.